

Droit de réponse

À la lecture de la critique du livre que nous avons dirigé *Un autre cosmos ?* (Vuibert, 2012), parue dans le numéro de septembre 2012 de la revue *La Recherche* (n° 467, p. 105), il nous semble que le contenu et les objectifs de l'ouvrage n'ont pas été correctement appréciés. Ce livre, qui regroupe les contributions de six astrophysiciens, présente une réflexion critique sur les hypothèses de la cosmologie actuelle. Contrairement à ce qui est rapporté dans cet article, en aucun endroit de l'ouvrage il n'est affirmé que l'univers est statique et que le rayonnement diffus à 3 K est local. À travers une approche nourrie de philosophie des sciences, ce livre analyse en effet différentes interprétations des données observationnelles pour susciter une réflexion sur la part d'indétermination de la cosmologie moderne. Aucun modèle cosmologique n'est donc privilégié, ce qui explique le point d'interrogation du titre de l'ouvrage (oublié de façon symptomatique par deux fois dans ce compte-rendu !). Ce genre d'interrogation étant à la base même de la pratique scientifique, il est choquant de voir ce compte rendu paraître dans la rubrique « Touche pas à ma science ». Les lecteurs du livre le vérifieront aisément par eux-mêmes.

Thomas Lepeltier & Jean-Marc Bonnet-Bidaud